



.....▶ La Vie Municipale

Conseil Municipal du mercredi 24 juin

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente,
2. Délégation au Maire,
3. Création des Commissions Municipales,
4. Installation de la Commission Bâtiments et accessibilité,
5. Installation de la Commission Vie Sociale, Solidarité et Emploi,
6. Installation de la Commission Vie communale et associations,
7. Installation de la Commission Education Enfance Jeunesse,
8. Installation de la Commission Environnement, voiries et développement durable,
9. Installation de la Commission Culture,
10. Installation de la Commission Urbanisme – Aménagement,
11. Installation de la Commission des Finances,
12. Installation de la Commission Communication,
13. Installation du Centre Communal d'Action Sociale,
14. Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes, et des conseillers municipaux délégués,
15. Représentation de la commune au sein des organismes extérieurs,
16. Contrat d'assurance des risques statutaires,
17. Révision du loyer des locaux loués à la SARL Perrimev,
18. Redevance d'occupation du domaine public gaz 2020,
19. Décision Modificative n°1 – Budget principal de la commune,
20. Déclaration d'Intention d'Aliéner : 16, rue Eugène Guillevic – décision de non préemption,
21. Abattement exceptionnel Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – Modalités TLPE 2020,
22. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – Tarifs 2021,
23. Attribution Marché Public de Mise à disposition, installation, exploitation, maintenance, entretien et assurance de mobiliers urbains d'affichage et d'abris voyageurs publicitaires et non publicitaires,
24. Compte rendu des délégations.

.....▶ Actualités

Enquête publique - Révision des zonages d'assainissement

Enquête publique sur les dispositions de la révision des zonages d'assainissement eaux usées et eaux pluviales de la Commune de La Mézière qui seront approuvées par délibération du Conseil Municipal.

Le dossier d'enquête comprend les rapports de présentation, les cartes de zonage et les avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête.

Il est consultable et accessible à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture **du lundi 15 au lundi 29 juin** ainsi que **sur le site lameziere.com rubrique Les Services -> Urbanisme.**

Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Mairie de La Mézière - 1 rue de Macéria - 35520 La Mézière – A l'attention de Monsieur Gérard BESRET, Commissaire enquêteur – ou les adresser par email à l'adresse suivante : zonage-assainissement@lameziere.fr

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie aux jours et heures suivantes :

- Lundi 15 juin de 9h à 10h30 sur RDV et de 10h30 à 12h en libre
- Mardi 23 juin de 9h à 10h30 sur RDV et de 10h30 à 12h en libre
- Lundi 29 juin de 14h à 15h30 sur RDV et de 15h30 à 17h en libre

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par Monsieur le Commissaire enquêteur qui transmettra l'ensemble et ses conclusions à Monsieur le Maire dans les 30 jours à compter de la clôture d'enquête.

Reprise enquête publique & Etudes réaménagement giratoire

I. Reprise de l'enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général et à l'autorisation environnementale (loi sur l'eau) du contrat territorial volet milieux aquatiques sur le bassin versant de la Flume et ses affluents 2020-2025 du 6 au 16 juillet (12h). Consultation du dossier en Mairies de Gévezé et Pacé et sur le site de la Préfecture : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ep-loisurleau>. Informations auprès de Syndicat des Bassins de l'Ille, de l'Illet et de la Flume (02.99.55.27.71 – secretariat-ille-illet@orange.fr). **L'avis d'enquête est consultable sur lameziere.com**

II. Etudes de réaménagement du Giratoire entre la RD27-RD637 et opportunité d'une piste cyclable par le Département : arrêté préfectoral du 26 mai 2020 portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées pour les agents du département et professionnels mandatés par le département (géomètres, bureaux d'études etc). Des techniciens sont donc susceptibles de pénétrer dans les propriétés closes ou non closes pour la réalisation des opérations topographiques nécessaires à l'étude. Elles seront munies de l'arrêté préfectoral sus visé.

.....▶ Vie Pratique

Recyclables : Passage la nuit du jeudi au vendredi tous les 15 jours.

A votre disposition à la mairie des sacs jaunes, sacs pour les vêtements, boîtes pour les piles usagées et des sacs pour les déjections canines.

Ordures ménagères : Mercredi 1 fois par semaine à partir de 5h - dépôt dès 20h le mardi soir.

Permanence architecte conseil : À partir du mois de septembre, les permanences auront lieu à Montreuil Le Gast et à Saint-Aubin d'Aubigné. Les rdv devront être pris auprès de la CCVIA : [02 99 69 86 86](tel:0299698686).

Masques en tissu de l'opération masques solidaires disponibles à l'accueil de la Mairie.

Conciliateur de justice

Pas de permanences jusqu'à nouvel ordre.

Mission locale

Permanence Mission Locale : **Tous les jeudis après-midi** au point accueil emploi Cap Malo. Prendre rendez-vous ☎ 02.23.22.21.81.

Médiathèque « Les Mots Passants »

DRIVE depuis le 27 mai, le vendredi de 16h à 18h30. Prenez RDV et réservez vos documents de le site media-theque.lameziere.com ou au téléphone au 02 99 63 33 46

Ouverture selon conditions à partir du 24 juin. Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Le samedi de 10h à 13h.

Conditions : Durée de présence 30 mn - 10 lecteurs maximum en même temps dans la médiathèque - Pas de consultation sur place - Salle multimédia, sanitaires et bornes de prêt non accessibles - Gel hydroalcoolique à l'entrée - Masque obligatoire - Mise en quarantaine des documents que vous rendez. Merci de votre compréhension.

Contact : 02 99 63 33 46 de 9 h à 12 h mardi et vendredi ou par mail : bibliotheque@lameziere.fr

Actualité

Recensement plan canicule 2020

Du 1er juin au 15 septembre 2020, la Commune de La Mézière renouvelle sa campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Sont concernées par ce plan, les personnes qui résident à leur domicile et sont dans l'une des situations énoncées ci-dessous :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- Les personnes adultes porteuses d'un handicap bénéficiant le cas échéant de : l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ATCP), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), la carte d'invalidité, la carte de priorité et la carte de stationnement pour personne handicapée, de la qualité de travailleur handicapé (conformément au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles) ; ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre nominatif, nous vous invitons à remplir le **formulaire disponible au CCAS à la Mairie (également téléchargeable sur le site lameziere.com)**.

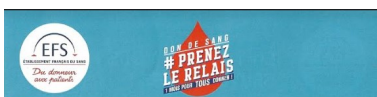
Cette démarche d'inscription reste volontaire et facultative.

En cas d'alerte, nous communiquerons cette liste au Préfet, à sa demande, permettant l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux.

Don du sang

Samedi 4 juillet de 9h à 15h30 salle **Panoramix**, avec la participation de l'Amicale des donateurs de Sang de La Mézière.

Important: prendre rendez vous avant sur le site de l'Efs : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Don de sang

LA MEZIERE

ENSEMBLE POLYVALENT

Samedi 4 juillet

9h - 15h30

Avis de publicité dans le cadre du renouvellement du conseil d'administration du CCAS

Le Maire invite les associations œuvrant dans le secteur de l'aide aux personnes âgées et handicapées, et dans l'insertion ou de la lutte contre les exclusions, à proposer des personnes susceptibles de les représenter pour siéger au conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), en complément des conseillers municipaux élus.

Les listes des personnes présentées par les associations devront être envoyées sous pli recommandé avec accusé de réception avant le 23 juin 2020.

L'avis d'appel à candidature est consultable sur lameziere.com

Contact : 02 99 69 38 43

VAGUES DE CHALEUR, QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?

PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE PERSONNES DÉPENDANTES FEMMES ENCEINTES ENFANTS

Agenda



Samedi 4 juillet de 9h à 15h30 : Don du sang, salle Panoramix.

Médecins : pour les services de garde, composer le 15
Infirmières Cabinet médical : ☎ 06.82.93.89.49 tous les week-ends
Infirmières Place de l'Eglise : ☎ 06.29.72.89.57 tous les week-ends
Pharmacies : dimanches, jours fériés et nuits 3237
Centre anti-poison : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22

